

Mise à jour des Parcours recommandés en août 2024 par D.B.

Politique catéchétique diocésaine



Archidiocèse de
Saint-Boniface
Archdiocese

Table des matières

A. LETTRE DE PRÉSENTATION DE NOTRE ARCHEVÊQUE	p. 4
B. INTRODUCTION	p. 5
C. ORIENTATIONS ET PROCÉDURES	p. 6
1. Le parcours continu de catéchèse	p. 6
a. Définition du parcours continu	p. 6
b. Durée du parcours	p. 6
c. Lieu de la catéchèse	p. 6
i. Enfants scolarisés à la maison.....	p. 7
d. La catéchèse continue et la préparation sacramentelle.....	p. 7
i. Baptême, réconciliation et eucharistie	p. 7
ii. Confirmation	p. 7
e. Outils catéchétiques recommandés pour le parcours continu.....	p. 8
i. En milieu scolaire	p. 8
ii. En milieu paroissial ou à domicile	p. 8
2. La catéchèse sacramentelle	p. 9
a. Définition de la catéchèse sacramentelle	p. 9
b. Prérequis à la réception des sacrements	p. 9
i. Participation à un parcours continu de catéchèse	p. 9
ii. Préparation immédiate au sacrement demandé	p. 9
c. La catéchèse sacramentelle intégrée dans le parcours continu	p. 9
d. L'âge de réception des sacrements	p. 10
i. Dans les paroisses où la confirmation est administrée après l'eucharistie	p. 10
ii. Dans les paroisses où on aura restauré l'ordre traditionnel des sacrements	p. 10
e. Le lieu de la préparation aux sacrements et de la célébration.....	p. 10
f. Outils catéchétiques recommandés pour la catéchèse sacramentelle	p. 12
i. Pour les sacrements de la réconciliation, de l'eucharistie et de la confirmation	p. 12
g. Le baptême des enfants d'âge scolaire	p. 12

h.	Outils catéchétiques recommandés pour le baptême des enfants d'âge scolaire.....	p. 13
i.	Pour les enfants de 7 à 12 ans	p. 13
ii.	Pour les jeunes de 13 ans et plus	p. 13
3.	La catéchèse pour les parents	p. 13
a.	Catéchèses à l'occasion de la préparation sacramentelle de leur enfant	p. 14
b.	Catéchèses à l'occasion du baptême de leur enfant	p. 14
i.	Baptême des tout-petits et des enfants d'âge préscolaire	p. 14
ii.	Baptême d'un enfant en âge de scolarité	p. 15
c.	Outils catéchétiques pour la catéchèse des parents	p. 15
i.	Catéchèse à l'occasion de la préparation sacramentelle de leur enfant	p. 15
ii.	Catéchèse pour les parents qui demandent le baptême pour leur enfant/jeune	p. 15
D.	ANNEXES	p. 16
1.	Annexe 1 – Cinq orientations adoptées	p. 16
2.	Annexe 2 – Outils recommandés pour	
a.	Le Parcours continu de catéchèse paroissiale, scolaire ou à domicile, pour les familles qui font l'école à la maison.....	p. 17
b.	La catéchèse sacramentelle (préparation aux sacrements)	p. 18
c.	La préparation au baptême des enfants en âge de scolarité	p. 19
d.	Les catéchèses pour parents qui demandent un sacrement pour leur enfant	p. 20
e.	Accompagner les parents qui demandent le baptême pour leur enfant/jeune	p. 20
E.	EN UN COUP D'ŒIL	p. 21
F.	CONCLUSION	p. 23
G.	BIBLIOGRAPHIE	p. 24

Lettre de notre archevêque

Chères fidèles,
Chers fidèles,

Dans les Écritures hébraïques (Ancien Testament), une image qui revient à maintes reprises pour parler de la relation entre Dieu et le peuple d'Israël est celle d'un cheminement. Le peuple de Dieu fait l'expérience d'un appel constant du Seigneur à marcher avec Lui comme un peuple de pèlerins vers la terre promise sous sa direction et sa protection.

Dans le Nouveau Testament, en poursuivant ce thème, Jésus rassure ses disciples : « Je suis le chemin, la vérité et la vie » et aussi « je vous envoie aux extrémités de la terre, et sachez-le, je suis avec vous jusqu'à la fin des temps ». Depuis, d'innombrables saints, saintes et fidèles de l'Église ont vécu leur baptême comme un cheminement, une ascension à la sainteté, une communion d'amour intime et concrète avec Dieu et leur prochain.

En présentant cette politique catéchétique diocésaine – plus spécifiquement à l'intention des enfants et de leurs familles – le but est de favoriser chez tous les fidèles un cheminement de foi qui s'étend sur toute la vie, de la petite enfance à la dernière étape de la vie; c'est-à-dire du berceau au tombeau. Une personne n'est jamais trop jeune, ni trop âgée, pour grandir dans sa relation avec Jésus, pour grandir dans sa participation à l'Église, pour grandir dans la connaissance, dans la célébration et dans le vécu de sa foi chrétienne et catholique.

Dans ce cheminement, il y a de nombreuses personnes avec lesquelles nous marchons qui nous soutiennent dans cette aventure de croissance dans la foi : parents, frères et sœurs, amis, pasteurs, catéchètes et co-paroissiens. Nous sommes appelés, à notre tour, à partager avec eux notre amitié grandissante avec Jésus.

En engageant l'ensemble de la communauté de foi dans la mise en œuvre de cette politique catéchétique diocésaine, nous ferons l'expérience d'un cheminement commun empreint d'intégrité, qui offre la promesse de transmettre véritablement la Bonne Nouvelle de Jésus Christ et de grandir ensemble dans la sainteté, le service, la charité et la justice.

Je vous encourage donc tous et toutes à embrasser cette politique catéchétique diocésaine avec joie et espérance. Dans chacune des paroisses, engagez-vous résolument à l'étudier à fond et à chercher comment l'appliquer selon vos besoins et vos possibilités locales.

Que Dieu nous bénisse tous et toutes alors que nous cheminons avec Lui et tous les autres baptisés et baptisées vers la plénitude de Son amour.

+ Albert LeGatt

†Albert LeGatt
Archevêque de Saint-Boniface

Introduction

Adoption des cinq grandes orientations

Le 14 novembre 2012, les prêtres du diocèse ont adopté cinq grandes orientations concernant la catéchèse des enfants de 0 à 18 ans et de leurs parents. Ce consensus parmi les prêtres témoigne d'une prise de conscience générale de l'importance – et d'une volonté commune – de transformer notre vision et nos pratiques catéchétiques diocésaines afin de former des chrétiens à la foi vivante et d'assurer ainsi la vitalité de notre Église de Saint-Boniface.

(Voir la liste des orientations à l'annexe 1, p. 16)

Développement des orientations

Par la suite, un comité *ad hoc* pour l'élaboration d'une politique catéchétique diocésaine – composé de curés et de coordonnatrices diocésaines et paroissiales de la catéchèse – a préparé un document de travail qui proposait aux curés et animatrices/animateurs de la vie paroissiale des suggestions de développement des grandes orientations. Ces derniers ont eu l'occasion d'étudier le document et de présenter leurs avis et suggestions. Le comité *ad hoc* a ensuite compilé les résultats de la consultation, lesquels ont servi à l'élaboration de la présente politique catéchétique.

Orientations et procédures

Afin de faciliter la consultation de ce document, les orientations et procédures ont été divisées en trois catégories.

1. Le parcours continu de catéchèse
2. La catéchèse sacramentelle
3. La catéchèse pour les parents

Notre contexte socio-religieux

La catéchèse vise à former des disciples de Jésus-Christ. Pour être disciple du Christ, il est nécessaire de le connaître. C'est un apprentissage qui exige du temps. Or, dans certains milieux, et pour des raisons variées, des enfants continuent à recevoir les sacrements d'initiation avec – comme seule catéchèse préalable – quelques sessions préparatoires au sacrement. Et pourtant, quelques heures de catéchèse sacramentelle ne sauraient être suffisantes pour initier un enfant à l'ensemble de la vie chrétienne et faire de lui un disciple du Christ. C'est pourquoi nous demandons que tout enfant qui demande un sacrement ait d'abord complété une période requise dans un parcours continu de catéchèse.

1. Le parcours continu de catéchèse

a. Définition du parcours continu

Un parcours continu de catéchèse comprend les sessions catéchétiques pour enfants d'âge scolaire, sous forme de catéchèses régulières et systématiques, offertes en milieu scolaire, paroissial ou familial (dans le cas de l'enseignement à domicile). Ces sessions ont pour but d'aider à initier les enfants à l'ensemble de la vie chrétienne.

b. Durée du parcours

Le parcours continu de catéchèse comprendra un minimum de vingt (20) heures de catéchèse par année.

c. Lieu de la catéchèse

Le parcours continu de catéchèse peut avoir lieu dans un contexte paroissial, scolaire ou familial (comme dans le cas de l'enseignement à domicile) mais doit être relié à la paroisse par l'entremise du curé, de l'animatrice/l'animateur de la vie paroissiale ou d'un/une catéchète. Dans les régions où aucun parcours n'est offert – ni à l'école, ni en paroisse – ce sera la responsabilité de la famille d'offrir cette catéchèse. Si plusieurs familles se retrouvent dans la même situation, on pourra regrouper les jeunes pour se partager la tâche d'enseignement. Le parcours sera offert à raison d'un minimum de vingt (20) heures par année, tel que recommandé. Le curé, l'animatrice/l'animateur de la vie paroissiale ou une autre personne désignée rencontrera la famille/les familles au moins deux (2) fois l'an pour la/les soutenir dans cette tâche et assurer le lien avec la paroisse.

Nos pratiques pastorales

- **Dans certains milieux ruraux, il existe des centres qui fournissent des services catéchétiques à un regroupement de paroisses. Comment ces centres se positionnent-ils par rapport à la présente politique catéchétique?**

La contribution de ces centres est inestimable. Étant reliés aux paroisses qu'ils desservent, ils mettent à profit les talents des communautés en répondant aux besoins catéchétiques d'une région, et ce, tout en respectant la nouvelle politique diocésaine.

i. Enfants scolarisés à la maison

Dans les familles qui font l'école à la maison, on offrira un parcours continu de catéchèse d'un minimum de vingt (20) heures par année. Le curé, l'animatrice/l'animateur de la vie paroissiale ou une autre personne désignée devra rencontrer la famille au moins deux (2) fois l'an pour la soutenir dans cette tâche et assurer le lien avec la paroisse.

Par contre, pour ce qui est de la préparation immédiate à un sacrement, l'enfant devra intégrer le parcours catéchétique de la paroisse. Là où le nombre d'enfants ne justifie pas un parcours paroissial de catéchèse, les parents devront assurer eux-mêmes les six (6) heures de préparation immédiate au sacrement, à partir des outils recommandés par le Service diocésain de la catéchèse. (Voir annexe 2-c, p. 21) Cette préparation immédiate devra également être liée à la paroisse par le curé, l'animatrice/l'animateur de la vie paroissiale ou une autre personne désignée par ces derniers.

d. La catéchèse continue et la préparation sacramentelle

i. Baptême, réconciliation et eucharistie

Avant d'avoir accès aux sacrements du baptême, de la réconciliation ou de l'eucharistie, l'enfant doit avoir complété un minimum de vingt (20) heures dans un parcours continu de catéchèse, et ce, dans l'année qui précède la réception du sacrement.

ii. Confirmation

Pour ce qui est du sacrement de la confirmation, le jeune devra avoir complété un minimum de quarante (40) heures dans un parcours continu de catéchèse, et ce, dans les deux années qui précèdent la réception du sacrement.

Nos pratiques pastorales

- **Comment préparer des jeunes (13 à 17 ans) qui demandent le sacrement de la confirmation sans avoir préalablement complété les 40 heures de catéchèse continue ?**

Tout en tenant compte des différences, des besoins et de la maturité humaine et spirituelle de l'individu, il est suggéré que les jeunes de 13 à 17 ans qui demandent le sacrement de la confirmation soient intégrés dans un parcours continu en paroisse avec les autres jeunes qui se préparent à ce sacrement. Il ou elle pourrait donc suivre le parcours continu et faire sa préparation immédiate avec ce groupe. Il faudrait toutefois que des catéchèses supplémentaires lui soient données par un/une catéchète ou un parent afin de pallier le manque d'heures de catéchèse requises. Comme pour toute catéchèse, ces catéchèses supplémentaires devront être offertes en lien avec la paroisse du jeune.

e. Outils catéchétiques recommandés pour le parcours continu

Étant conscients que certaines paroisses ont des besoins pastoraux particuliers (ex. : langue parlée, enfants en situation de handicap, etc.) nous demandons que tout parcours ou programme autre que ceux recommandés ci-dessous soit choisi en consultation avec le Service diocésain de la catéchèse.

i. En milieu scolaire

Le Service diocésain de la catéchèse recommande, comme outils catéchétiques en milieu scolaire, les ressources du CFORP (Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques). (Voir annexe 2-a, p. 17-18-19)

ii. En milieu paroissial ou à domicile

Pour la catéchèse en paroisse ou à domicile, nous recommandons les parcours de l'OCQ (L'Office de catéchèse du Québec) spécialement conçus pour la catéchèse en paroisse. (Voir annexe 2-b, p. 20)

Nos pratiques pastorales

- **Quelle doit être notre pratique pastorale face aux jeunes en situation de handicap?**

Le Canon n° 777 stipule que « soit donnée aussi une formation catéchétique à ceux qui sont handicapés de corps ou d'esprit, autant que leur condition le permet. »

Cette formation peut être assurée par le parent ou un/une catéchète (de la paroisse ou de l'école), mais toujours en lien avec la paroisse.

« L'amour du Père pour ces fils plus faibles et la présence constante de Jésus et de son Esprit, confirment que toute personne est capable, malgré ses limites, de grandir en sainteté. » (DGC n° 189)

2. La catéchèse sacramentelle

a. Définition de la catéchèse sacramentelle (préparation immédiate aux sacrements)

La **catéchèse sacramentelle** comprend les sessions catéchétiques qui visent la préparation aux sacrements. Ces catéchèses sont qualifiées de « préparation immédiate » puisque l'enfant ou le jeune s'y engage immédiatement avant la réception du sacrement. La préparation aux sacrements de la réconciliation, de l'eucharistie et de la confirmation comprend un minimum de six (6) heures de catéchèse pour chaque sacrement.

b. Prérequis à la réception des sacrements

i. Participation à un parcours continu de catéchèse

Tous les enfants d'âge scolaire (7 ans et plus) qui demandent un des sacrements d'initiation chrétienne (baptême, confirmation ou eucharistie), ainsi que le sacrement de la réconciliation, doivent être inscrits dans un parcours continu de catéchèse (Voir n° 1-a, p.6) et doivent avoir complété la période requise selon le sacrement demandé. (Voir n° 1-d, p.7)

ii. Préparation immédiate au sacrement demandé

L'enfant doit également avoir reçu une préparation immédiate au sacrement qu'il désire recevoir. (Voir n° 2-a, ci-dessus)

Nos pratiques pastorales

- **Quand de nouvelles familles arrivent et demandent un sacrement, comment vérifier la formation catéchétique antérieure des enfants?**

Quand une nouvelle famille arrive, on peut demander le nom de l'école ou de la paroisse où l'enfant a reçu la catéchèse. Dans de rares cas, lorsqu'il nous est impossible de vérifier, on peut évaluer les « connaissances » religieuses de l'enfant. Si l'enfant n'a pas les connaissances requises, il pourra intégrer un parcours continu de catéchèse – à un niveau approprié pour son âge – et on pourra lui offrir, avec l'aide d'un/une catéchète ou de ses parents, les catéchèses supplémentaires nécessaires. Il faut toujours essayer d'accommoder la famille, tout en respectant les exigences que nous nous sommes données, afin que les besoins catéchétiques de l'enfant soient satisfaits.

c. La catéchèse sacramentelle intégrée dans le parcours continu

En considération du style de vie actif des jeunes familles – lorsqu'il s'agit d'un parcours paroissial ou à domicile – les six (6) catéchèses sacramentelles (préparatoires au sacrement) seront intégrées dans le parcours continu. C'est donc dire que, l'année où l'enfant se prépare à un sacrement, il n'aurait qu'à suivre quatorze (14) heures de catéchèse dans le parcours continu (au lieu des vingt heures) et six (6) heures de préparation immédiate au sacrement (catéchèse sacramentelle) pour un total de vingt (20) heures minimum.

d. L'âge de réception des sacrements

i. Dans les paroisses où la confirmation est administrée après l'eucharistie

Dans les paroisses où les sacrements d'initiation chrétienne sont célébrés dans l'ordre suivant : baptême – eucharistie – confirmation, les enfants recevront le sacrement de la réconciliation à l'âge de 7-8 ans (ou 2^e année scolaire), le sacrement de l'eucharistie à l'âge de 8-9 ans (ou 3^e année) et le sacrement de la confirmation à l'âge de 11-12 ans ou plus (6^e année ou plus).

ii. Dans les paroisses où on aura restauré l'ordre traditionnel des sacrements

Dans les paroisses où l'ordre traditionnel des sacrements d'initiation a été restauré (où les sacrements sont célébrés comme suit : baptême – confirmation – eucharistie), les enfants devront compléter les dix-huit (18) heures de catéchèse sacramentelle. Le minimum exigé pour la célébration de la réconciliation à l'âge de 7-8 ans (2^e année) sera de six (6) heures. Les prochaines six (6) heures à l'âge de 8-9 ans (3^e année) seront consacrées aux sacrements de la confirmation et de l'eucharistie combinés. Les dernières six (6) heures, qui complètent les dix-huit (18) heures requises, auront lieu à l'âge de 12-13 ans (7^e année) et permettront à l'enfant d'approfondir ses connaissances des trois sacrements et conduiront à la célébration de la Profession de foi dans la communauté chrétienne.

Nos pratiques pastorales

- **Quels sont les avantages à fixer la préparation aux sacrements à des âges/niveaux scolaires spécifiques?**

Un des avantages est de refléter l'unité visible de notre Église.

D'un point de vue pratique, le fait de se préparer à un seul sacrement dans une année pastorale permet de se concentrer davantage et de grandir dans sa compréhension du sacrement auquel on se prépare.

e. Le lieu de la préparation aux sacrements et de la célébration

Chaque enfant doit se préparer aux sacrements et les célébrer dans sa paroisse. C'est pourquoi, les parents qui désirent que leur enfant se prépare à un sacrement doivent en faire la demande auprès de leur paroisse territoriale, à moins que la famille en ait adopté une autre comme paroisse d'appartenance. **La paroisse « territoriale »** est celle qui se situe le plus près du domicile. **La paroisse « d'appartenance »** est une paroisse autre que la paroisse territoriale qui a été adoptée pour des motifs de langue, de culture ou pour tout autre raison valable. C'est donc une paroisse que l'on aura adoptée et dans laquelle nous participons activement et régulièrement. Le curé ou l'animatrice/l'animateur de la vie paroissiale devront donc rediriger les familles qui appartiennent à une autre paroisse – ou qui n'en ont pas – vers leur paroisse géographique, tout en cherchant à les aider à cheminer vers une meilleure compréhension de la paroisse et des sacrements.

Nos pratiques pastorales

- **Doit-on permettre à un jeune de faire sa préparation sacramentelle avec ses amis d'école, dans une paroisse autre que sa paroisse territoriale ou d'appartenance?**

Il est recommandé de diriger le jeune vers sa paroisse territoriale ou d'appartenance. Tout en soulignant la valeur des amitiés, on aidera le jeune à comprendre que les sacrements se vivent au cœur de la communauté paroissiale. Ce genre de problème peut être évité si, dès l'inscription à l'école et/ou aux sacrements, on informe les parents que les jeunes devront se préparer et célébrer les sacrements dans leur paroisse territoriale ou d'appartenance.

Nos pratiques pastorales

- **Pourquoi rediriger les familles vers leur paroisse géographique ou d'appartenance, plutôt que de les accueillir dans notre propre paroisse?**

La paroisse n'est pas seulement un lieu où l'on s'adresse pour recevoir des services. Elle « est appelée à être une maison familiale, fraternelle et accueillante, où les chrétiens prennent conscience qu'ils sont le Peuple de Dieu [...] où les hommes naissent et grandissent dans la foi. » (DGC n°257)

Malheureusement, certains réduisent la paroisse à une distributrice de services (liturgies, sacrements, etc.) à laquelle on fait appel, sans jamais la fréquenter ou la soutenir. Ils choisissent ainsi une paroisse pour obtenir le service désiré dans le souci de facilité ou de convenance. La pratique d'offrir des sacrements à ces familles est une manière d'encourager cette fausse perception de la paroisse. On cherchera donc à éduquer les familles au sens communautaire de la foi.

Le Concile Vatican II souligne la nécessité, pour les pasteurs, de « développer vraiment l'esprit communautaire » et, pour les catéchumènes, d'« apprendre à coopérer activement à l'évangélisation et à la construction de l'Église. » (DGC n°86)

f. Outils catéchétiques recommandés pour la catéchèse sacramentelle (la préparation aux sacrements)

Étant conscients que certaines paroisses ont des besoins pastoraux particuliers (ex. : langue parlée, enfants en situation de handicap, etc.) nous demandons que tout parcours ou programme autre que ceux recommandés ci-dessous soit choisi en consultation avec le Service diocésain de la catéchèse.

i. Pour les sacrements de la réconciliation, de l'eucharistie et de la confirmation

Le Service diocésain de la catéchèse recommande, comme outils catéchétiques pour la préparation à la réconciliation et à l'eucharistie, les parcours de Novalis : *Nous allons vivre la réconciliation* et *Nous allons vivre pleinement l'eucharistie* de Jean-Paul Bérubé et Françoise Darcy-Bérubé. Pour ce qui est de la préparation à la confirmation, nous utilisons une production diocésaine téléchargeable à partir du site web de l'Archidiocèse.

(Voir annexe 2-c, page 21)

g. Le baptême des enfants d'âge scolaire

Les enfants en âge de scolarité, ayant donc atteint l'âge de raison (7 ans et plus), qui demandent le baptême devront – là où cela est possible – suivre une formation selon le modèle catéchuménal. On dirigera donc la famille vers le ou la responsable du Service paroissial ou diocésain du catéchuménat. Cette préparation se fera en collaboration avec la paroisse de l'enfant par l'entremise du curé, de l'animatrice/l'animateur de la vie paroissiale ou d'un/d'une catéchète.

Dans les milieux où la démarche catéchuménale n'est pas encore offerte, l'enfant devra avoir complété l'année requise dans un parcours continu (20 heures minimum) et devra recevoir une catéchèse préparatoire au baptême (6 heures minimum). L'enfant pourra alors célébrer le baptême, poursuivre son cheminement dans un parcours continu de catéchèse, et recevoir les autres sacrements avec ses pairs. Ceci n'est qu'une mesure intérimaire en réponse à notre situation actuelle. Nous devons, comme Église, tendre vers la pleine démarche catéchuménale pour les enfants en âge de scolarité.

**Nos pratiques
pastorales**

- **Quelles sont les conditions pour que le baptême d'un enfant d'âge scolaire (7 ans et plus) et qui n'est pas en danger de mort soit permis ?**

Le Guide canonique et pastoral au service des paroisses stipule que les parents (au moins l'un des deux) ou les personnes qui leur en tiennent lieu soient consentants, qu'ils présentent l'enfant, ou encore que l'enfant se présente lui-même avec leur consentement. Aussi, que l'enfant soit suffisamment préparé, sa foi et sa conscience étant suffisamment développées.

Nos pratiques pastorales

- **Que faire si les parents s'opposent au baptême de leur enfant?**

Si les parents s'opposent au baptême, à moins de circonstances particulièrement atténuantes, le baptême ne devrait pas être conféré à un enfant contre le gré de ses parents, et ce, tant que cet enfant n'est pas majeur ou marié.

(Guide canonique et pastoral au service des paroisses, de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec, 2006, no 4.1.2, p. 1-12)

h. Outils catéchétiques recommandés pour le baptême des enfants d'âge scolaire

Étant conscients que certaines paroisses ont des besoins pastoraux particuliers (ex. : langage utilisé, enfants en situation de handicap, etc.) nous demandons que tout parcours ou programme autre que ceux recommandés ci-dessous soit choisi en consultation avec le Service diocésain de la catéchèse.

i. Pour les enfants de 7 à 12 ans

Le parcours *Je marche vers mon baptême* du Comité de l'initiation chrétienne des adolescents et des adultes (CICA) et l'Office de catéchèse du Québec (OCQ).

(Voir annexe 2-d, page 22)

ii. Pour les jeunes de 13 ans et plus

Appelés à renaître. Préparer des 12/18 ans au baptême, Service catéchétique du diocèse de Lyon, Les éditions de l'Atelier, France, 2004, 101 p. Au Canada, pour les 16/25 ans ou pour les jeunes des 14-15 ans très matures spirituellement et prêts à cheminer sérieusement - à discerner cas par cas. (Voir annexe 2-d, page 22)

3. La catéchèse pour les parents

Notre contexte socio-religieux

La plupart des parents d'aujourd'hui ont été catéchisés au moment de l'enfance et n'ont pas reçu de suivi à ce premier apprentissage. Ceci explique pourquoi bon nombre d'entre eux se sentent démunis face à leur rôle de guide spirituel de leur enfant. Nous constatons que les parents voudraient assumer ce rôle mais ils sont conscients qu'ils n'ont pas les compétences pour le faire. C'est pourquoi nous cherchons à offrir à tous les parents qui demandent un sacrement pour leur enfant, des catéchèses de ré-initiation à la foi. Le but de ces catéchèses est d'aider les parents à redécouvrir la foi de leur enfance en leur enseignant les éléments essentiels de la foi catholique afin qu'ils puissent, à leur tour, transmettre à leur enfant une foi juste et désirable. Aussi, nous cherchons à favoriser chez ces jeunes adultes une rencontre personnelle avec le Christ, afin de leur donner le goût de poursuivre une relation avec le Seigneur et de cheminer vers une foi mûre et adulte.

Les parents d'enfants d'âge scolaire qui se préparent à un sacrement doivent recevoir une catéchèse pour adultes qui porte sur les éléments essentiels de la foi catholique et sur le sacrement auquel l'enfant se prépare. C'est le curé de paroisse, l'animatrice/l'animateur de la vie paroissiale ou une personne désignée par ces derniers qui animera les sessions pour parents. Cette personne sera nommée accompagnatrice ou accompagnateur du groupe. C'est le Service diocésain de la catéchèse qui verra à la formation des accompagnatrices et des accompagnateurs.

a. Catéchèse à l'occasion de la préparation sacramentelle de leur enfant

Les parents qui demandent le sacrement de la réconciliation, de l'eucharistie ou de la confirmation pour leur enfant devront suivre un minimum de six (6) heures de catéchèse pour chacun des trois (3) sacrements, soit un total d'au moins dix-huit (18) heures. Les parents n'auront à suivre ces 18 catéchèses qu'une seule fois avec leur premier enfant mais pourront participer de nouveau s'ils le désirent. Un certificat attestant leur participation leur sera remis à la fin de chaque série de 6 catéchèses. En considération des horaires chargés de nos jeunes familles, ces catéchèses seront offertes conjointement avec les six (6) catéchèses préparatoires de l'enfant, dans un local à part.

b. Catéchèse à l'occasion du baptême de leur enfant

Notre contexte socio-religieux

Notre Église fait face à plusieurs défis importants, entre autres, à la baisse de la pratique religieuse parmi nos jeunes familles. Nous désirons profiter de ce moment important qu'est la naissance d'un enfant pour inviter les jeunes parents à approfondir leur relation avec le Christ et son Église. C'est pourquoi nous demandons aux parents qui demandent le baptême pour leur enfant de suivre des catéchèses préparatoires à ce sacrement.

i. Baptême des tout-petits et des enfants d'âge préscolaire

Les parents qui demandent le baptême pour leur tout-petit devront suivre des catéchèses préparatoires au baptême. Le but de ces catéchèses est d'inciter les parents à commencer ou à poursuivre un cheminement de foi personnel, de les éveiller à la dimension communautaire de la foi, de les soutenir dans leur rôle de parents chrétiens et de les préparer à vivre la célébration du baptême de leur enfant. Les parents devront rencontrer le curé de la paroisse ou l'animatrice/l'animateur de la vie paroissiale et devront suivre une série de trois (3) catéchèses d'un minimum de quatre-vingt-dix (90) minutes chacune. Ils n'auront à suivre ces catéchèses qu'une seule fois, c'est-à-dire lorsqu'ils demandent le baptême pour un premier enfant. Un certificat attestant leur participation leur sera remis à la fin de la série de trois catéchèses. Par contre, ils devront – pour les prochains enfants – rencontrer de nouveau le curé ou l'animateur/l'animatrice de la vie paroissiale.

Nos pratiques pastorales

- **Quels sont les conditions pour administrer le baptême à un tout-petit ou à un enfant d'âge préscolaire (moins de 7 ans) qui n'est pas en danger de mort?**

Il y a quatre conditions générales :

- 1) qu'au moins l'un des deux parents, ou les personnes qui leur en tiennent lieu, soient consentants;
- 2) qu'au moins l'un des deux soit croyant; même si les deux ne sont pas pratiquants; exceptionnellement, les parrain et marraine peuvent suppléer;
- 3) que l'enfant recevra une éducation catholique – si un doute existe à ce sujet, le baptême est différé selon les normes du droit particulier et les parents sont informés du motif;
- 4) que, généralement, les parents aient été bien préparés au baptême de leur enfant.

Celles-ci ne sont que les conditions générales et il est important de s'informer des applications particulières (ex. : les parents qui sont non croyants, les couples vivant en concubinage, etc.) Veuillez donc vous référer au Guide canonique et pastoral au service des paroisses de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec, 2006, n° 4.1.1, page I-10.

ii. Baptême des enfants d'âge scolaire

Les parents qui demandent le sacrement du baptême pour leur enfant d'âge scolaire devront suivre la même démarche que les parents qui demandent le baptême pour un petit enfant.

(Voir n° 3-b-i, ci-dessus)

c. Outils catéchétiques pour la catéchèse des parents

Tout parcours ou programme autre que ceux recommandés ci-dessous devra être choisi en consultation avec le Service diocésain de la catéchèse.

i. Catéchèse à l'occasion de la préparation sacramentelle (Réconciliation, Eucharistie et Confirmation) de leur enfant

La ressource recommandée pour les dix-huit (18) catéchèses de ré-initiation pour les parents est l'adaptation du parcours de Marthe Lamothe, *Des Horizons Nouveaux*. Vous pouvez vous la procurer en la téléchargeant du site web de l'Archidiocèse.

ii. Catéchèse pour les parents qui demandent le baptême pour leur enfant/jeune

La ressource recommandée pour les trois (3) catéchèses préparatoires au baptême d'un enfant est une production diocésaine intitulée *Le baptême... le début d'un cheminement*. Vous pouvez vous la procurer en la téléchargeant du site web de l'Archidiocèse.

Cinq orientations adoptées

1. Catéchèse continue et sacramentelle des enfants en âge de scolarité

Tous les enfants d'âge scolaire (6 ans et plus) qui demandent un des sacrements d'initiation chrétienne (baptême, confirmation ou eucharistie), ainsi que le sacrement de la réconciliation,

- a. doivent être inscrits au parcours continu de catéchèse, et doivent avoir complété une période requise de catéchèse;
- b. doivent également recevoir une préparation immédiate au sacrement qu'ils cherchent à recevoir.

2. Où cette catéchèse est-elle offerte?

Cette catéchèse continue – ainsi que la préparation immédiate à un sacrement – peut est offerte à l'école, en paroisse ou à domicile, mais doit être reliée à une paroisse par l'entremise du curé, du/de la coordonnateur/trice de catéchèse de la paroisse ou d'un/e catéchète.

3. Catéchèse des enfants d'âge scolaire qui demandent le baptême

Les enfants en âge de scolarité (6 ans et plus) qui demandent le baptême doivent – là où cela est possible – suivre une formation catéchuménale (BEAS). Toutefois, dans les milieux où cette démarche n'est pas encore offerte, l'enfant doit être inscrit au parcours continu de catéchèse et doit recevoir une préparation immédiate au baptême. L'enfant pourrait alors célébrer le baptême, poursuivre son cheminement dans un parcours continu de catéchèse et recevoir les autres sacrements avec ses pairs. Ceci n'est qu'une mesure intérimaire en réponse à notre situation actuelle. Nous devons, comme Église, tendre vers le cheminement catéchuménal intégral pour ces enfants.

4. Catéchèse des parents à l'occasion de la préparation sacramentelle de leur enfant

Les parents d'enfants d'âge scolaire qui se préparent à un sacrement doivent également recevoir une catéchèse pour adultes portant sur les éléments essentiels de la foi catholique et sur le sacrement auquel l'enfant se prépare.

5. Catéchèse des parents qui demandent le baptême pour leur petit enfant

Les parents qui demandent le baptême pour leur petit enfant doivent également suivre une catéchèse pour adultes qui aura pour but de les aider à approfondir leur relation avec le Christ et son Église, à comprendre l'importance du baptême et à cultiver la spiritualité de leur enfant dès les premières années de sa vie.

Adoptées le 14 novembre 2012
lors de l'Assemblée des prêtres

Outils recommandés

Parcours recommandé pour le Parcours continu de catéchèse paroissiale, scolaire ou à domicile, pour les familles qui font l'école à la maison

A) La Collection *Dieu avec nous*, des Éditions de l'Emmanuel

- ***Dieu avec nous, Éveil à la foi***
Enfants de 5-6 ans en France, **6-7 ans au Manitoba**
- ***Dieu avec nous, Mon premier catéchisme***
Enfants de 7-8 ans, en France, **8-10 ans au Manitoba**
- ***Catéchisme Dieu avec nous, Parcours A, B et C***
enfants de 8 à 11 en France, **10 à 12 ans, au Manitoba**

Les Livres Enfant et Livres du catéchiste de tous ces Parcours peuvent être commandés à la :

Librairie Médiaspaul (anciennement Librairie Paulines)

2653, rue Masson

Montréal, (Québec) H1Y 1W3 libpaul@paulines.qc.ca

514 849-3585

514 849-6791

ligne sans frais 1 888 454-8739 <http://paulines.leslibraires.ca>

Pour toutes les informations concernant ce Parcours, [cliquez ici](#)

Pour lire le document qui est à l'origine du choix de ce Parcours : « *Avance en eau profonde... Vision & recommandations du Comité diocésain de catéchèse* » - Mai 2021, [Cliquez ici](#)

B) La Catéchèse du Bon Berger

La catéchèse du Bon Berger, fondée en 1954 par Sofia Cavaletti et Gianna Gobbi, est un parcours de catéchèse basée sur l'approche de Maria Montessori. Elle comprend l'apprentissage de la Sainte Bible et de la liturgie de l'Église catholique.

La méthode Montessori tient à l'importance d'un environnement bien préparé pour promouvoir une croissance naturelle chez l'enfant. Cet espace est appelé un Atrium. Les catéchètes présentent et utilisent des matériaux préparés pour assister l'enfant dans la contemplation des paraboles et des gestes et rituels de la messe.

Des personnes de notre diocèse ont reçu une formation adéquate pour pouvoir animer cette catéchèse. La Catéchèse du Bon Berger est offerte dans les paroisses où se trouvent ces animatrices qualifiées. Pour plus d'informations, [cliquez ici](#) et contactez le Service diocésain de la catéchèse au 204-594-0272.

Outils recommandés pour la catéchèse sacramentelle (préparation aux sacrements)

Programme pour la réconciliation		
<i>Nous allons vivre la réconciliation</i>		
• Livre de l'enfant	9,95 \$	Novalis
• Guide d'animation	24,95 \$	
• Plans de rencontre en 6 catéchèses		Site web de l'Archidiocèse
Programme pour la première des communions		
<i>Nous allons vivre pleinement l'eucharistie</i>		
• Livre de l'enfant	9,95 \$	Novalis
• Guide d'animation	24,95 \$	
• Plans de rencontre en 6 catéchèses		Site web de l'Archidiocèse
Programme pour la confirmation		
<i>Parcours préparatoire à la confirmation</i> en six catéchèses		Site web de l'Archidiocèse



Ces livres peuvent être commandés chez Stephanchew's Church Goods, situé au 337 William Avenue, Winnipeg, 204-943-7779

Outils recommandés pour la préparation au baptême des enfants en âge de scolarité

Pour la préparation au baptême des enfants de 6 à 12 ans, nous suggérons le parcours *Je marche vers mon baptême* du Comité de l'initiation chrétienne des adolescents et des adultes (CICA) et de l'Office de catéchèse du Québec (OCQ).

L'ensemble comprend le *Guide de la communauté chrétienne* et deux cahiers d'activités (un pour les 6 à 9 ans; et l'autre pour les 9 à 12 ans). Pour plus de renseignements sur ce parcours, [cliquez ici](#). Vous pouvez vous procurer ces volumes en communiquant avec l'Office de catéchèse du Québec, 2715, Chemin de la Côte Ste-Catherine, Montréal (Québec) H3T 1B6; Téléphone : 514-735-5751; [Bon de commande](#).



Pour la préparation au baptême des jeunes de 13-14 ans et plus, nous vous recommandons de consulter le *Guide pour l'initiation chrétienne des adolescents et des adultes* de l'archidiocèse de Saint-Boniface, décembre 2020, et les bons programmes qui y sont suggérés pour l'initiation chrétienne des adolescents en [cliquant ici](#)

Outil recommandé pour les catéchèses pour parents à l'occasion de la préparation sacramentelle de leur enfant

L'outil recommandé par le diocèse depuis 2023 est un Parcours diocésain centré sur la Parole de Dieu vécu en petits groupes de partage en Maisonnées de foi (6 pour la réconciliation, 6 pour l'eucharistie et 6 pour la confirmation). Pour télécharger le matériel à partir du site web de l'Archidiocèse, [cliquez ici](#)

Outil recommandé pour accompagner les parents qui demandent le baptême pour leur enfant/jeune

L'outil recommandé est une production locale intitulée **Le baptême... le début d'un cheminement**. Pour télécharger le matériel à partir du site web de l'Archidiocèse, [cliquez ici](#)

Il n'y aura jamais de catéchèse ni d'évangélisation sans l'action de Dieu qui agit par son Esprit. Dans la pratique catéchétique, ni les techniques pédagogiques les plus avancées, ni le catéchiste doté de la personnalité humaine la plus captivante ne remplaceront l'action silencieuse et discrète de l'Esprit Saint. C'est Lui, « le vrai protagoniste de toute la mission ecclésiale »; c'est Lui le premier catéchiste; c'est Lui le « maître intérieur » de ceux qui grandissent vers le Seigneur. En effet, c'est Lui « le principe inspirateur de toute l'œuvre catéchétique et de ceux qui l'accomplissent . »

Par l'intercession de « la Vierge de la Pentecôte », que naisse dans l'Église une force nouvelle pour engendrer des fils et des filles dans la foi et pour les éduquer à la plénitude dans le Christ.

(Directoire général pour la catéchèse, n^{os} 288 et 291)

En un coup d'œil

À qui s'adresse la catéchèse	Durée minimum	Programme/Ressource	Prérequis/Notes
Enfant d'âge scolaire qui demande le baptême	6 heures de catéchèse sacramentelle	Modèle catéchuménal <i>Là où il n'y a pas de démarche catéchuménale :</i> Je marche vers mon baptême <i>pour les enfants de 6 à 9 ans et ceux de 9 à 12 ans.</i> Production locale de l'Archidiocèse	20 heures de catéchèse continue dans l'année qui précède la réception du sacrement
Enfant d'âge scolaire qui demande l'eucharistie	6 heures de catéchèse sacramentelle	Nous allons vivre pleinement l'eucharistie	20 heures de catéchèse continue dans l'année qui précède la réception du sacrement
Enfant d'âge scolaire qui demande la réconciliation	6 heures de catéchèse sacramentelle	Nous allons vivre la réconciliation	20 heures de catéchèse continue dans l'année qui précède la réception du sacrement
Enfant d'âge scolaire qui demande la confirmation	6 heures de catéchèse sacramentelle	Parcours préparatoire à la confirmation Production locale de l'Archidiocèse	40 heures de catéchèse continue dans les 2 années qui précèdent la réception du sacrement
Parent qui demande le baptême pour son tout-petit ou enfant d'âge préscolaire	Visite à la maison par le curé ou l'animatrice/l'animateur de la vie paroissiale et, pour le premier enfant seulement, 3 catéchèses X 90 minutes	Le baptême... le début d'un cheminement! Production locale de l'Archidiocèse	<i>Les parents n'ont à suivre ces catéchèses qu'une seule fois, avec leur premier enfant. Un certificat attestant qu'ils ont complété le parcours leur est remis à la fin des trois catéchèses.</i>

Parent qui demande le baptême pour son enfant d'âge scolaire	Visite à la maison par le curé ou l'animatrice/l'animateur de la vie paroissiale et, pour le premier enfant seulement, 3 catéchèses X 90 minutes	Le baptême... le début d'un cheminement! Production locale de l'Archidiocèse	<i>Les parents n'ont à suivre ces catéchèses qu'une seule fois, avec leur premier enfant. Un certificat attestant qu'ils ont complété le parcours leur est remis à la fin des trois catéchèses.</i>
Parent d'un enfant qui demande les sacrements de la réconciliation, de la confirmation ou de l'eucharistie	18 heures de catéchèse sacramentelle; (6 pour chacun des trois sacrements)	18 catéchèses pour parents à l'occasion de la préparation sacramentelle de leur enfant Production locale de l'Archidiocèse	
Familles qui font l'enseignement à domicile	Les familles qui font l'enseignement à domicile sont tenues de suivre les exigences énoncées dans cette politique catéchétique.		
Familles dans les paroisses où l'ordre traditionnel des sacrements d'initiation a été restauré	Voir n° 2-d-ii, p. 10 Veuillez noter que les parents sont également tenus de suivre les 18 catéchèses pour parents à l'occasion de la préparation sacramentelle de leur enfant.		

Conclusion

« [...] la foi chrétienne, si elle veut s'enraciner dans l'évolution culturelle, requiert des approfondissements et de nouvelles formes d'expression. Même si les aspirations et les requêtes profondes de la nature et de la condition humaines demeurent fondamentalement les mêmes, il reste que nos contemporains posent des questions nouvelles sur le sens et la valeur de la vie. [...] Les croyants de notre époque ne sont pas absolument semblables à ceux d'autrefois. D'où la nécessité d'affirmer la pérennité de la foi, mais aussi de proposer l'annonce du salut selon des modes renouvelés. (*Directoire général pour la catéchèse*, n° 2-b)

De ce fait, il est souhaitable que la présente politique catéchétique soit mise à jour périodiquement afin que nous puissions continuer à transmettre la foi aux nouvelles générations et à réaliser le but définitif de la catéchèse qui est de mettre les hommes, les femmes et les enfants de l'Église de Saint-Boniface « non seulement en contact, mais en communion, en intimité, avec Jésus-Christ. » (DGC n° 80)

Enfin, nous tenons à remercier les membres du comité ad hoc qui ont travaillé à l'élaboration de la présente politique catéchétique diocésaine :

Joanne Comeault, responsable diocésaine de la catéchèse, secteur français

Patricia Danylchuk, animatrice de la vie paroissiale, paroisse Notre-Dame-de-Lorette

Theresa Hill, coordonnatrice de la catéchèse, paroisse *Mary, Mother of the Church*

Koreen Hrizai, responsable diocésaine de la catéchèse, secteur anglais

L'abbé José Montepeque, administrateur des paroisses Notre-Dame-du-Lac, St. Francis of Assisi et Saint Augustine

L'abbé Marcel Toupin, prêtre retraité, responsable de la formation liturgique en français

Cette politique a été traduite dans les deux langues officielles : français et anglais. Quelques-unes des ressources produites par l'Archidiocèse et énumérées dans le présent document sont également disponibles en anglais. Si vous désirez examiner ces ressources dans l'une ou l'autre des langues, veuillez communiquer avec le Service diocésain de la catéchèse.

Bibliographie

- Congrégation pour le clergé, **Directoire général pour la Catéchèse**, Ottawa, Concacan Inc., 1997.
- Assemblée des évêques catholiques du Québec, **Guide canonique et pastoral au service des paroisses**. Édition canadienne, coll. Gratianus, Montréal, Wilson et Lafleur, 2006.
- **Rituel du baptême des enfants en âge de scolarité**, Paris, AELF, 1977 et 1993.
- **Rituel du baptême des petits enfants**, Paris, AELF, 1984.